

DÉCISION DU MAIRE N° 2023/05/73

Objet : 73 - Signature d'une convention avec SAS Vaudry Distribution pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation au Maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu la demande formulée par Monsieur SIRET de disposer de la salle « La Halle Michel Drucker », en sa qualité de représentant de l'entreprise SAS Vaudry Distribution de Vire,

Décide

De donner son accord à la conclusion d'une convention avec Monsieur SIRET, directeur de l'entreprise SAS Vaudry Distribution, 9 rue Notre Dame – Vire – 14500 Vire Normandie, pour la mise à disposition de la salle « La Halle Michel Drucker », le vendredi 2 juin 2023 de 17h30 à 22h00 pour l'organisation, dans le cadre du Festival Culturissimo, d'une lecture par le comédien Hyppolyte Girardot, du roman de Sylvain Tesson, « Sur les chemins noirs », et ce pour un montant total de location de 460 € T.T.C. (tarif « entreprises privées » pour l'année 2023).

Fait à Vire Normandie, le 3 mai 2023

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230503-73-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/05/2023

Publication : 09/05/2023

Décision du Maire n°2023/05/73 du 3 mai 2023

